

Instructions aux auteurs

► Contenu des articles

"Le Manipulateur d'imagerie médicale et de radiothérapie" est la revue professionnelle de l'AFPPE. Elle publie les articles de manipulateurs et de professionnels de santé sur les thèmes liés à l'imagerie médicale.

► Présentation des manuscrits

L'article doit être fourni au format "Word", sans aucune mise en page spécifique, et contenir impérativement :

- titre
- nom et prénom du ou des auteurs et leur fonction
- affiliation (lieu d'exercice, institution), ville et pays
- résumé
- mots clés

L'article doit être structuré en plusieurs paragraphes, si possible au format IMRD (voir spécifications en [Annexe 1](#) p.2) :

- introduction
- matériel et méthodes
- résultats
- discussion
- conclusion
- bibliographie (voir spécifications en [Annexe 2](#) p.4)

Merci de joindre les éléments annexes, chacun en fichier individuel :

- visuels (voir spécifications en [Annexe 3](#) p.6)
- déclaration publique de liens d'intérêts (DPI)... Les articles doivent être rédigés de manière indépendante. Notre politique éditoriale (à consulter en [Annexe 4](#) p.8) consiste à présenter une vue impartiale et éviter tout contenu biaisé ou "promotionnel". Aussi merci de joindre votre DPI renseignée (consultable pour information en [Annexe 5](#) p.9 : téléchargement du formulaire [ICI](#))

► Soumission

Avant d'envoyer l'article, vérifier qu'il répond au format attendu, que tous les éléments annexes sont correctement identifiés dans le texte (positions et légendes), que leurs intitulés et leurs formats sont conformes (sinon, l'importation des fichiers n'est pas autorisée).

La "soumission d'article" se fait via le lien de téléchargement disponible en ligne au bas de la page "[Comité de rédaction](#)" du site AFPPE.

► Acceptation des soumissions

Les demandes sont soumises à l'approbation de notre conseil de rédaction (coordinateurs scientifiques et Collège scientifique). Nous répondons dans un délai de deux semaines suivant la réception de la soumission. Après examen, nous nous réservons le droit de réviser l'article. Une version revue incluant les commentaires de la rédaction est alors renvoyée à l'auteur pour approbation. Les auteurs sont responsables du contenu de leur article, ainsi que de toute modification apportée par notre équipe de rédaction et ayant été validée par l'auteur.

Un exemplaire papier de la revue de publication de son article est envoyé à l'auteur à l'adresse postale professionnelle ou personnelle qu'il a renseignée.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre l'équipe de Rédaction : revue-le-manipulateur@afppe.com

Pour en savoir plus, [télécharger](#) les articles

► Pierre P, Soyer P. Comment écrire et publier un article dans une revue paramédicale

Première partie : Le fond et la forme. Le Manipulateur d'imagerie médicale et de radiothérapie. 2013 février ; 217 : 10-13

Deuxième partie : La rédaction du sujet. Le Manipulateur d'imagerie médicale et de radiothérapie. 2013 mars ; 218 : 23-26

et consulter la revue n°306 d'avril-mai 2021 "Oser écrire et publier" sur <http://new.afppe.com/mediatheque>

► Un article doit être structuré, si possible au format IMRD*

* IMRD

Introduction
Matériel et méthode
Résultats
Discussion

Tout article doit respecter les principes de la rédaction scientifique.

La norme communément employée est la structure IMRD*.

(*) ou IMRED (Introduction, Méthodes, Résultats, Et Discussion),
ou IMRAD (Introduction, Methods, Results, And Discussion).

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis ($\leq 15\ 000$ caractères espaces compris). Ils doivent s'assurer que le français est simple et correct.

► Le résumé

C'est un élément clé pour les lecteurs. Si le titre de l'article a intéressé le lecteur, c'est en lisant le résumé qu'il va décider de lire ou non l'article dans sa totalité. Le résumé doit donc être un texte autonome que le lecteur doit comprendre sans se reporter à l'article.

Le résumé (ou abstract d'après le terme anglais) est toujours rédigé après l'article pour synthétiser avec exactitude l'ensemble du contenu de l'article. Il est structuré comme un mini-article (une phrase pour chacun des paragraphes IMRD), dans un style concis et simple. Il faut choisir les mots qui sont particulièrement importants pour qualifier le sujet. Il ne faut y insérer ni abréviations, ni visuels, ni références bibliographiques...

Vous trouvez sur notre site la structure d'un abstract en consultant le formulaire de soumission de résumés pour proposer une communication ou un poster aux Journées nationales AFPPE de formation ([📄](#)). Vous pouvez même y consulter l'exemple d'un résumé ([📄](#)).

► Les mots clés

Avant de lire un article, le lecteur parcourt donc le résumé mais aussi les mots clés. Ces mots sont également essentiels et doivent être choisis par l'auteur avec la plus grande attention.

Les mots-clés (en anglais, keywords) d'un article sont les mots importants qui décrivent le contenu de l'article. Pour sélectionner ces mots clés, utilisez des mots qui qualifient bien votre article. Combinez des mots qui concernent votre sujet strict et des mots liés au domaine plus large, pour que votre article intéresse également des lecteurs travaillant sur des problématiques transversales ou proches. Consultez en ligne sur HeTOP le Thésaurus Manipulateur Radiologie [ICI](#).

► Les différents types d'articles

Avant de débiter la rédaction, il faut choisir le type d'article, chacun comportant des informations très différentes. Un travail scientifique doit essayer de répondre à une question précise. D'autres articles apportent des données nouvelles, soulèvent des questions parfois sans y répondre... D'autres encore ont un intérêt différent : faire vivre les débats, enseigner, témoigner de l'actualité...

► Article scientifique

INTRODUCTION : pose la question et annonce les moyens utilisés pour y répondre

MATÉRIEL ET MÉTHODES : population / technique / critères de lecture

RÉSULTATS : résultats bruts

DISCUSSION : ce qui est trouvé / comparaison / limites / conclusion

CONCLUSION : reprend la question et donne la réponse

► Note technique

INTRODUCTION :

DESCRIPTION : de la technique, de la modification de la technique, d'un nouvel équipement...

RÉSULTATS : indications et résultats

DISCUSSION : brève (survol général)

CONCLUSION



► Mise au point

INTRODUCTION : but de la mise au point

ÉTAT DE L'ART : sur une technique, une prise en charge de pathologie, l'exercice professionnel, la législation...

RÉSULTATS : évolution

DISCUSSION : brève (survol général)

CONCLUSION

► Prise en charge d'une pathologie, peu ou pas rapportée

INTRODUCTION

SÉMÉIOLOGIE

DÉMARCHE : diagnostique ou thérapeutique

RÉSULTATS : résultats bruts

DISCUSSION : brève (exemple : revue de littérature)

CONCLUSION

► Revue iconographique

INTRODUCTION

ICONOGRAPHIE : d'excellente qualité qui illustre une pathologie ou une technique

TEXTE : court et synthétique

DISCUSSION : brève (survol général)

CONCLUSION

Structure et exemple
de résumé

<https://new.afppe.com>



Avant tout travail d'écriture, il est nécessaire de faire une recherche documentaire sur votre sujet, afin de savoir s'il a déjà été traité et de quelle manière, de connaître les données actualisées de la littérature (en anglais, Evidence Based Practice - EBP)... La première étape fondamentale est donc la recherche dans les bases de données de la littérature scientifique : choix de mots-clés pertinents puis sélection des articles. Ces articles constituent la bibliographie de votre travail.

► Règles de présentation d'une bibliographie

* L'objectif de la norme de Vancouver est d'uniformiser les références bibliographiques dans le secteur médical, à une échelle internationale.

La description de la bibliographie doit permettre au lecteur de retrouver le document signalé dans le texte.

Il existe 3 façons de noter les références :

- Le **système Vancouver*** (numérique). Les références sont numérotées dans le texte (chiffre arabe entre crochets []) selon l'ordre d'apparition dans l'article, sans se soucier de l'alphabet. Lorsqu'une référence est citée plusieurs fois, elle garde la même numérotation. Ce système est souvent adopté dans les revues de langue anglaise.

- Le système Harvard (classement alphabétique) à la section "Références", mais non numérotées. Les références sont appelées dans le texte par le nom du premier auteur et l'année de parution de l'article cité.

- Le système mixte. Les références sont notées par ordre alphabétique et appelées selon cette numérotation dans le texte.

La Norme de Vancouver* est utilisée dans les publications de la revue professionnelle "Le Manipulateur".

L'objectif de cette norme est d'uniformiser les références bibliographiques dans le secteur médical, à une échelle internationale.

Notre revue est diffusée au format numérique, ce qui permet de consulter les articles cités dans la bibliographie qui sont disponibles en ligne.

Aussi nous demandons à chaque auteur de compléter les références avec en priorité leur DOI, sinon l'URL où les consulter.

Le DOI est un identifiant unique attribué aux documents numériques. Stable, il ne change pas si le document est renommé ou déplacé. C'est donc un outil de citation pérenne des articles en ligne, permettant d'assurer des services d'interopérabilité et de référencement.

Il se présente ainsi : https://doi.org/code_alphanumérique

Sur les pages suivantes, des exemples vous aident à mettre en forme votre bibliographie selon le type de références :

- Article de périodique
- Ouvrage
- Présentation d'un chapitre dans un ouvrage collectif
- Thèse
- Article publié dans une EMC (Encyclopédie médico-chirurgicale)
- Article publié uniquement sur Internet
- Texte réglementaire

► Article de périodique

Auteur(s). Titre de l'article. Nom de la revue (selon l'Index Medicus). Année de parution_Mois; Numéro de volume (numéro du fascicule ou de tome): page début-page fin.

Exemples :

[1] Griffon N, Schuers M, Darmoni SJ. Littérature scientifique en santé (LiSSa): une alternative à l'anglais ? Presse Médicale. 2016 novembre; 45(11):955-956.
<https://doi.org/10.1016/j.praneu.2017.06.008>

[2] Laccourreye O, Tran Ba Huy P, Maisonneuve H. Les journaux médicaux scientifiques en langue française face aux défis du XXIe siècle. Bull Académie Natl Médecine. 2020 avril; 204(4):410-415. <https://doi.org/10.1016/j.banm.2019.10.026>

DOI
en anglais
Digital Object Identifier

en français
Identification numérique
d'objet

URL : nom féminin invariable (anglicisme) ;
→ en anglais Uniform Resource Locator, en français Localisateur universel de ressource ;
→ désigne communément l'adresse web d'un site Internet ou d'une page web.
Exemples :
<http://new.afppe.com>
<http://new.afppe.com/mediatheque>



► Ouvrage

Auteur(s). _Titre du livre. _Numéro de l'édition (à partir de la 2nde). _Ville: _Maison d'édition; _Année de publication.

Exemple :

[3] Bayot D, Faron G. Pharmacologie pour les sage-femmes (3). Bruxelles: De Boeck; 2018.
<https://www.deboecksuperieur.com/ouvrage/9782807315167-pharmacologie-pour-les-sages-femmes>

A noter : notre revue existe également en format papier. Les URL comptant un grand nombre de caractères ne peuvent être mentionnées dans leur intégralité faute d'espace. Le lecteur de ce format ne peut recopier cette adresse sans craindre de faire une erreur... Cependant il est important de pouvoir accéder directement à l'article.

La Rédaction choisit donc de publier uniquement l'adresse du site et se réserve le droit d'activer le lien complet sur sa version numérique. L'URL visible devient alors www.deboecksuperieur.com

► Présentation d'un chapitre dans un ouvrage collectif

Auteur(s) du chapitre. Chapitre + numéro. _Titre du chapitre _Dans: _Auteur(s). _Titre du livre, _Numéro de l'édition (à partir de la 2nde). _Ville: _Maison d'édition; _Année de publication. _p. _page début-page fin.

Exemple :

[4] Hautefeuille M. Chapitre 6. Dopage et monde du travail. Dans: Toubiana EP, dir. Addictologie clinique, 2. Paris: Puf; 2015. p. 608-624.
https://www.puf.com/content/Addictologie_clinique

► Thèse

Auteur(s). _Titre de la thèse _[thèse_: _abréviation de la discipline]. _Ville: Nom de l'université; Année.

Exemple :

[6] Laurens Doucouré A. Les internes en médecine générale face aux mutilations sexuelles féminines : connaissances, attitudes, enseignement [thèse : Med]. Paris : Université Paris Descartes V; 2011. <http://www.docteurmilie.fr/wordpress/wp-content/uploads/2011/10/THESE.pdf>

A noter : notre revue existe également en format papier. Les URL comptant un grand nombre de caractères ne peuvent être mentionnées dans leur intégralité faute d'espace. Le lecteur de ce format ne peut recopier cette adresse sans craindre de faire une erreur... Cependant il est important de pouvoir accéder directement à l'article.

La Rédaction choisit donc de publier uniquement l'adresse du site et se réserve le droit d'activer le lien complet sur sa version numérique. L'URL visible devient alors www.docteurmilie.fr

► Article publié dans une EMC (Encyclopédie médico-chirurgicale)

Auteur(s). _Titre de l'article. _EMC (Nom de l'éditeur, Ville), Nom de l'EMC, Référence, Année.

Exemple :

[7] Viel E, Ripart J, Eledjam JJ. Analgésie contrôlée par le patient (ACP) chez l'adulte. EMC (Elsevier Masson SAS, Paris), AnesthésieRéanimation, 36-396-B-10, 2006 – [https://doi.org/10.1016/S0246-0289\(06\)30083-7](https://doi.org/10.1016/S0246-0289(06)30083-7)

► Article publié uniquement sur Internet

Auteur(s). _Titre de l'article. _Nom de la revue _[En ligne]. _Année_Mois_[Consulté le...]; Numéro de volume ou de tome (numéro):[Nombre de pages]. _Consultable à l'URL: _...

Exemple :

[8] PALIX C. Le sommeil à l'aube de la vie : le prématuré. Spirale [En ligne]. 2005 Juin [Consulté le 2 février 2012]; (34): [16 pages]. Consultable à l'URL: <https://doi.org/10.3917/spi.034.0071>

► Texte réglementaire

Exemple :

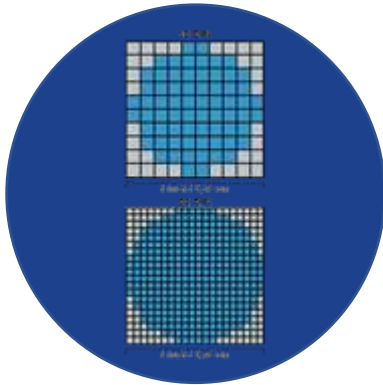
[9] Loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires -
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2009/7/21/SASX0822640L/jo/texte>

A noter : notre revue existe également en format papier. Les URL comptant un grand nombre de caractères ne peuvent être mentionnées dans leur intégralité faute d'espace. Le lecteur de ce format ne peut recopier cette adresse sans craindre de faire une erreur... Cependant il est important de pouvoir accéder directement à l'article. La Rédaction choisit donc de publier uniquement l'adresse du site et se réserve le droit d'activer le lien complet sur sa version numérique. L'URL visible devient alors www.legifrance.gouv.fr

[10] International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. N Engl J Med. 1997 Jan;336(4):309-315.
<https://doi.org/10.1056/NEJM199701233360422>



► Tableaux et illustrations



Notre revue est diffusée au format numérique et en version papier. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression papier. Nous demandons donc aux auteurs d'être attentifs au format de chaque figure et tableau qui doit être importé dans un fichier distinct (1 visuel = 1 fichier = 1 téléchargement).

► Les tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, sous forme de fichier Excel ou de texte en fichier Word. Les tableaux sont numérotés en chiffre arabe, indépendamment des figures, selon leur ordre d'apparition dans le texte, et indexés dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses (Tableau 1, Tableau 2, etc.). Les tableaux comportent un titre (et éventuellement une note placée en pied de tableau). Ils se suffisent à eux-mêmes sans qu'il soit nécessaire de se référer au texte. Ils ne font pas double emploi avec les figures. Le corps d'un tableau qui présente des valeurs numériques ne comporte que des nombres : les unités ou % doivent apparaître dans les titres des colonnes.

► Les illustrations

Les figures ne doivent pas être insérées dans le manuscrit mais téléchargées individuellement dans un format image (.jpg, .png, etc. Attention ! Les diapositives réalisées sous Power Point, ou tout autre logiciel de diaporama, sont refusées.). Les figures à composantes multiples doivent être fournies en fichiers séparés (exemple : Figure 1a, b, c = 3 fichiers). Toutes les figures sont numérotées en chiffre arabe (indépendamment des tableaux) et appelées dans le texte par ordre numérique (Fig. 1, Fig. 2, etc.). Le nom du fichier doit comporter le numéro de la figure.

Les légendes des figures ne doivent pas faire double emploi avec le texte. Lorsqu'une figure est composée de plusieurs images, chaque image doit être légendée spécifiquement par une ou plusieurs phrases complètes susceptibles d'être présentées séparément les unes des autres.

Exemple :

Fig. 1 : Caractéristiques d'une lésion cancéreuse en IRM : a) Hyposignal en pondération T2. b) Hypersignal sur la séquence de diffusion. c) Restriction de l'ADC. d) Rehaussement précoce après injection de Gadolinium.

► Qualité

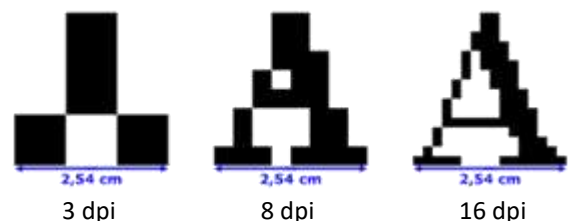
La haute définition (HD) est absolument nécessaire pour l'impression papier. La résolution minimale des figures doit être de 300 dpi.

La résolution s'exprime en dpi ou ppp. Elle lie le nombre de pixels d'une image à ses dimensions réelles.

dpi = dots per inch

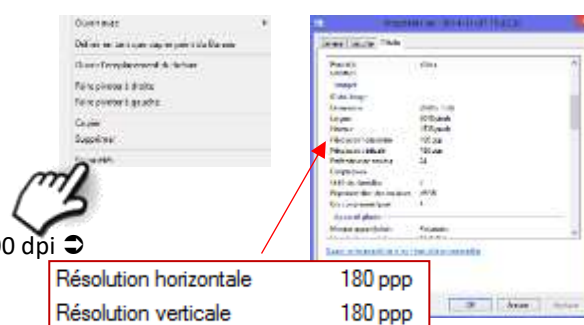
ppp = points par pouce (1 pouce = 2.54 cm)

300 dpi = 118,11 pixels/cm = environ 2 Mpixels



Vérifiez la résolution d'une image avant son envoi :
 → clic droit sur l'image et ouverture de la fenêtre *Propriétés*
 → dans l'onglet *Détails*, consultez le paragraphe *Images*
 pour lire la *Résolution horizontale* et la *Résolution verticale*

Exemple d'un visuel refusé pour mauvaise qualité : 180 ppp < 300 dpi



► Matériels multimédias et compléments en ligne

Il est possible de soumettre des fichiers multimédias et des compléments en ligne, par exemple des figures et tableaux supplémentaires, des fichiers Word ou PDF (formulaires, etc.), des vidéos, des fichiers audios, etc., qui pourront être accessibles uniquement sur la version numérique de la revue. L'article imprimé indiquera aux lecteurs qu'ils pourront trouver ce matériel supplémentaire en ligne.

Quelques exemples de formats acceptés :

- pour les vidéos : .mov, .avi, etc.
- pour les fichiers audio : .mp3, .m4p, etc.

► Transmission des illustrations

Pour rappel, chaque figure, chaque tableau ou autre fichier multimédia doit être envoyé en fichier séparé : 1 visuel = 1 fichier = 1 téléchargement.

Il peut ne pas être possible de transférer des éléments très "lourds" via le formulaire de soumission. Pour envoyer ces fichiers volumineux, il existe des sites web qui peuvent héberger temporairement vos fichiers. Très facile d'utilisation et rapide, le principe de ces plateformes est simple : téléchargez votre fichier vers le site web, récupérez l'adresse (URL) que vous donne le site en retour, communiquez cette URL à votre destinataire qui peut alors télécharger le fichier. Merci de communiquer cette URL à revue-le-manipulateur@afppe.com.

Le lien de téléchargement est disponible pendant une période limitée (+/- 2 semaines). Nous pouvons vous recommander [WeTransfer](#) (gratuit), mais d'autres services en ligne gratuits sont disponibles : consultez une [sélection non exhaustive](#).

Droits et permissions :
en cas de publication de photographies, de figures, de schémas ou de tableaux empruntés à la littérature, une autorisation écrite de l'auteur et de l'éditeur doit être obtenue et fournie avec l'article.

Un copyright signifie qu'une œuvre originale est protégée par un "droit d'auteur". Le copyright représenté par un © est là pour mentionner la propriété du visuel et limiter la copie non autorisée de l'œuvre.

→ Respecter le travail de l'auteur grâce à qui vous apportez une valeur ajoutée à vos contenus.
→ Informer vos lecteurs des sources utilisées pour qu'ils puissent les retrouver, si besoin.
→ Démontrer que vous savez d'où viennent les informations que vous partagez.

► Ligne éditoriale signée Roger Husson, Fabien Voix et Matthieu Caby*



Matthieu Caby

- La fondation de la revue avait selon ses concepteurs (en 1966) plusieurs objectifs :
- créer un lien entre professionnels,
 - faire bénéficier les professionnels de la connaissance des nouveautés en radiologie,
 - favoriser la formation,
 - faire connaître la profession.

A ce jour la revue est le premier média de communication de l'AFPPE en direction des manipulateurs. Elle permet de faire connaître les travaux de l'association aux professionnels et aux institutions. Elle est la vitrine de la vie associative sur sa représentation des professionnels vis-à-vis des différentes instances et pour ses

actions de formations régionales et nationales.

En dehors de la partie publicitaire nécessaire à son équilibre financier, la ligne éditoriale doit continuer de servir ces missions. Celle-ci doit donc :

- ne pas être polémique, tout en encourageant les échanges ;
- être fiable ;
- être ouverte à tous les professionnels et étudiants ;
- publier des sujets qui traitent la totalité des champs de compétences du manipulateur ;
- refléter l'image de professionnel des manipulateurs ;
- traiter de l'actualité de la profession ;
- refléter les positions de l'association sur la défense et la promotion de la profession ;
- ouvrir vers l'avenir.

Pour être attractive, la revue doit répondre aux attentes des professionnels et s'adapter au contexte actuel :

- les articles doivent être de préférence courts (4 pages maximum), traiter diverses thématiques ;
- les articles scientifiques de fond doivent être traités de façon concise, avec des références bibliographiques ;
- la thématique centrale de chaque numéro doit être anticipée afin de travailler la page de couverture de façon à ce qu'elle interpelle les manipulateurs.

Des thématiques doivent être déterminées par l'association afin de les traiter de façon prioritaire, sous forme de dossier ou de numéros spéciaux.

(*) Directeurs successifs de la publication :

- Roger Husson de 2005 à 2011
- Fabien Voix de 2011 à 2020
- Matthieu Caby de 2020 à ce jour

(mise à jour : août 2022)



DECLARATION PUBLIQUE DE LIENS D'INTERÊTS

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la mission qui vous a été confiée par l'AFPPE, vous allez contribuer de façon directe ou indirecte à la formation des professionnels de santé, et par conséquent à la qualité des soins dispensés aux patients par ces mêmes professionnels.

Vous savez que des intérêts autres que ceux des patients peuvent parfois altérer les actions des professionnels de santé dans le cadre de leurs activités de soins, de formation ou de recherche : les plus fréquents sont des liens financiers avec des firmes, mais d'autres conflits d'intérêts sont possibles (relations personnelles, options philosophiques, etc..).

Un conflit d'intérêts existe donc lorsque le jugement, les décisions ou les interventions d'un professionnel sur un sujet d'intérêt principal risquent d'être modifiés par un intérêt secondaire. Par exemple si l'intérêt primaire du professionnel est la diffusion d'une information validée scientifiquement et de qualité sur un produit de santé, le fait d'avoir perçu une rémunération ou un avantage en nature de la part du fabricant ou du vendeur de ce produit constitue un intérêt secondaire qui peut altérer la diffusion de l'information.

La déclaration de conflits d'intérêts a donc pour but de **nous informer de tout « intérêt » éventuel.** Elle est rendue publique sur demande au secrétariat de l'association.

Il s'agit donc d'un outil de **transparence** qui participe directement à la qualité de l'information délivrée. Il ne peut constituer en aucune façon une forme de discrimination ou de stigmatisation des intervenants. C'est la raison pour laquelle cette déclaration n'est pas obligatoire, et se fait sur l'honneur. **Cette déclaration engage en effet la responsabilité du déclarant qui doit s'assurer qu'elle est sincère, à jour et exhaustive.**

Nous vous remercions de l'attention que vous aurez eu pour cette démarche.



Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

(Profession)

Intervenant au titre de (cochez une case ci-dessous et complétez)

Session de formation :

A : Le :

Revue professionnelle « Le Manipulateur d'imagerie médicale et de radiothérapie »

N° De (mois et année) :

Membre du CA, avec la fonction de

Déclare avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer les intérêts éventuels et leur nature et être donc en mesure de déclarer si, sur les cinq dernières années, j'ai reçu pour moi ou pour une association que j'anime, une rémunération quelle qu'elle soit (salaire, honoraire, rémunération boursière, etc.), ou un avantage financier (frais de déplacements, frais de congrès, etc.) ou en nature (cadeaux, matériel médical ou informatique, etc.) ou détenu des participations financières (actions, obligations, etc.) de la part d'un organisme privé, industriel ou commercial qui pourrait tirer profit ou désavantage de mes écrits, de ma prise de parole ou des documents diffusés ?

OUI

NON

Ne souhaite pas répondre

Date : / /

Signature :

Si vous avez répondu oui à cette question, nous vous invitons à **déclarer ci-après** les éléments qui vous amènent à répondre positivement. Cette déclaration sera annexée au dossier « Auteur-intervenant AFPPE ».

Si vous avez répondu non à cette question, il sera mentionné : « **L'(es) auteur(s) déclare(n) ne pas avoir de liens d'intérêts** ».

Si vous n'avez pas souhaité répondre, il sera mentionné « **L'(es) auteur(s) n'a (ont) pas souhaité renseigner la déclaration publique de liens d'intérêts** ».

Si vous avez des doutes sur les conflits d'intérêts que vous voulez déclarer, ou si vous estimez que des situations autres que celles décrites ci-après pourraient être interprétées comme des conflits d'intérêt si elles devaient être connues, et que vous souhaitez les déclarer, nous vous invitons à vous rapprocher du Président de l'AFPPE.

Contact : siege.asso@afppe.com (Objet du mail : DPI)



Je déclare avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer les intérêts éventuels et leur nature et être donc en mesure de déclarer sur les cinq dernières années :

1. Activité principale :

Activité	Exercice (Libéral, salarié, autre...)	Lieu d'exercice	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)

2. Activités à titre secondaire :

(Participation à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence de l'organisme ou de l'instance collégiale objet de la déclaration, travaux ou études scientifiques, consultant, articles, congrès...)

Structure ou organisme	Fonction ou activité	Rémunération (oui/non)	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)

3. Activités qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration

Structure et activité bénéficiant du financement	Organisme à but lucratif financeur	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)

4. Participations financières dans le capital d'une société :

Structure concernée	Type d'investissement

5. Existence de proches parents salariés ou possédant des intérêts financiers dans toute structure dont l'objet social entre dans le champ de compétence de l'organisme objet de la déclaration

Organismes concernés	Commentaire	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)

6. Autres liens d'intérêts que le déclarant choisit de faire connaître :

Élément ou fait concerné	Commentaire	Début (Mois/année)	Fin (Mois/année)

